



Conseil des
métiers d'art
du Québec

ENSEMBLE,
ARTISANS.

ANCIEN HÔPITAL ROYAL VICTORIA

Opinion présentée à l'Office de
consultation publique de Montréal

Conseil des métiers d'art du Québec

Montréal, 12 novembre 2021



Table des matières

1. Résumé	1
2. Le CMAQ et le patrimoine bâti	2
Notre mission.....	2
Notre regroupement.....	2
Des partenariats pour le patrimoine	3
Une formation unique en métiers d'art du patrimoine bâti	4
3. Nos propositions	5
3.1 Les artisans : des alliés essentiels de la restauration.....	5
3.2 Un usage transitoire plaçant les artisans au cœur du site.....	7
3.3 Une vision inclusive liant patrimoine et développement durable	10
4. Conclusion	12

1. Résumé

Le Conseil des métiers d'art du Québec (ci-après CMAQ) salue la tenue de cette consultation publique sur le *Plan directeur d'aménagement du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria et de l'Institut Allan Memorial*.

Ce site d'une valeur exceptionnelle est une opportunité inégalée de restauration, de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine montréalais qui engage les artisans professionnels sur plusieurs enjeux.

À travers son mémoire, le CMAQ souligne trois éléments qu'il considère important d'adresser dans le cadre du développement du projet de l'ancien Hôpital Royal Victoria :

1. **Une restauration exemplaire par des artisans professionnels**

Considérant la valeur exceptionnelle du site et de ces bâtiments, le CMAQ propose que soit mise en œuvre une stratégie de conservation et de restauration exemplaire des bâtiments patrimoniaux du site du Royal Victoria. Cette stratégie devrait faciliter l'embauche d'artisans professionnels reconnus afin d'assurer les interventions spécialisées et adaptées aux techniques de construction et aux matériaux anciens.

2. **Une occupation transitoire pour former la relève artisanale**

Considérant que l'occupation transitoire permet d'occuper progressivement des bâtiments vacants, d'animer des lieux inoccupés et de développer un sentiment d'appartenance envers ses lieux, le CMAQ propose qu'un programme d'occupation transitoire des espaces vacants du site soit mis en place pendant la durée des travaux de réhabilitation du site.

Considérant le manque criant de lieux de formations de la relève artisanale, le manque d'ateliers d'artisans abordables dans la métropole, et les besoins de restauration des bâtiments du site du Royal Victoria, le CMAQ propose que ce programme d'occupation transitoire inclue des espaces d'ateliers abordables pour des artisans professionnels pouvant contribuer à la fois à la restauration du site, mais également à la formation d'une relève dans les métiers de l'architecture et du patrimoine.

3. Une vision inclusive dont le cœur est le patrimoine et le développement durable

Considérant que la restauration et la réhabilitation des bâtiments anciens – à l’instar de la démolition et de la reconstruction à neuf, sont garants d’un développement durable, le CMAQ propose qu’une vision d’aménagement global soit réalisée en plaçant le patrimoine et le développement durable au cœur du projet. En prenant appui sur le projet du Nouveau Vic par l’Université McGill, cette vision pourrait inclure une définition holistique du patrimoine et faire preuve de flexibilité dans la conversion des bâtis existants.

2. Le CMAQ et le patrimoine bâti

Notre mission

Créé en 1989, le CMAQ pour mission de représenter, soutenir et développer le domaine des métiers d’art au Québec. Reconnu par la Loi S-32.0111, le CMAQ est également le seul organisme à représenter les artisans et artisans en architecture et patrimoine au Québec depuis maintenant plus de 10 ans.

Par ses actions structurantes, ses représentations et les services qu’il offre à ses membres, le CMAQ est devenu une institution de premier plan. Il travaille en étroites collaborations avec les nombreux intervenants du domaine du patrimoine dont le gouvernement du Québec, les municipalités, le Centre de conservation du Québec (CCQ) et une foule d’autres organismes du patrimoine à travers la province et le Canada.

Notre regroupement

Le CMAQ regroupe plus de 1 000 membres professionnels. Ceux-ci sont sélectionnés à la suite d’un processus rigoureux visant à assurer la pleine maîtrise des techniques et des savoir-faire liés à leur métier. Cette évaluation et sélection se fait à partir des normes et standards établis par des comités de pairs, et ce, pour chacun des métiers. Ce processus permet de garantir aux donneurs d’ouvrages la qualité professionnelle et exemplaire des réalisations des artisans certifiés.

Depuis 2011, le CMAQ reconnaît les compétences des artisans professionnels de l’architecture et du patrimoine. Il constitue ainsi le premier répertoire des artisans professionnels des métiers d’art liés à l’architecture et au patrimoine du Québec. À ce jour, le CMAQ regroupe près de 160 artisans dans ce secteur. Ces détenteurs d’un

¹ Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d’art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs.

savoir-faire traditionnel et/ou d'une expertise pointue interviennent sur notre cadre bâti intérieur et extérieur, en tout respect des meilleurs standards internationaux.

Plus particulièrement, l'artisan professionnel en métiers d'art du patrimoine bâti est en mesure de restituer l'état d'origine ou de retourner à un état antérieur connu d'un élément du patrimoine bâti. Pour ce faire, il exécute des tâches de réparation, de reproduction ou de reconstitution, en satisfaisant aux règles de l'art de son métier, les traditions et les chartes de bonnes pratiques en conservation-restauration.

Cette profession couvre neuf métiers d'art référencés et retenus par le CMAQ :

- Artisan du vitrail
- Charpentier traditionnel
- Couvreur ferblantier traditionnel
- Ébéniste-menuisier d'art
- Ferronnier et forgeron d'art
- Maçon traditionnel
- Peintre en arts décoratifs
- Plâtrier traditionnel ornemaniste, incluant staffeur-stucateur
- Tailleur de pierre

À des échelles variables, ces artisans sont appelés à intervenir sur divers éléments du patrimoine, notamment sur le territoire de Montréal, que ce soit sur les fondations, les murs de pierre, les ornements, les cheminées, les toits, les boiseries ou encore les intérieurs.

Des partenariats pour le patrimoine

Organisation de référence en ce qui concerne les normes et standards des métiers, le CMAQ collabore avec l'ensemble du milieu du patrimoine, dont l'Ordre des architectes du Québec, la direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Montréal, le Centre de conservation du Québec, la Commission de la construction du Québec, les Sociétés d'histoire, Héritage Montréal, Action Patrimoine, ICOMOS Canada, l'Association québécoise du patrimoine industriel.

Il participe aussi à de nombreux comités sur le patrimoine à l'échelle locale et nationale, et il est régulièrement invité à des tables de concertations afin de représenter les artisans ainsi que leur rôle central dans les projets de restauration, d'entretien et de conservation du patrimoine bâti.

L'expertise des membres du CMAQ est également reconnue par la Commission de la construction du Québec. De fait, l'exclusion 19.13 à la Loi R-20 qui régit l'industrie de la construction permet précisément aux membres du CMAQ d'œuvrer sur les chantiers, afin de réaliser certaines interventions.

Enfin, le CMAQ est également agréé par la Commission des partenaires du marché du travail comme organisme formateur et participe à l'élaboration de formation continue spécialisées et adaptées pour ses membres.

Une formation unique en métiers d'art du patrimoine bâti

En juillet 2011, avec le soutien de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), le CMAQ a accru son engagement permettant d'identifier, de regrouper et de former les artisans des métiers d'art du patrimoine bâti. La même année, il réalise un plan de formation continue pour ces professionnels.

En juin 2020, le **Rapport de la vérificatrice générale du Québec** souligne les nombreuses lacunes dans le domaine de la conservation du patrimoine immobilier et de sa gestion ministérielle, mais aussi un manque de ressources, tant financière qu'en termes d'expertise dans les diverses régions, un manque de vision et de stratégies à long terme, sans oublier un déficit de connaissances pratiques et fondamentales au sein des unités ministérielles afin d'en assurer une gestion adéquate, responsable et holistique².

C'est dans ce contexte que le développement d'une formation spécialisée en intervention sur le patrimoine bâti a vu le jour. Réalisé en partenariat avec le Cégep du Vieux-Montréal, le programme d'attestation d'études collégiales (**AEC**) en **métiers d'art du patrimoine bâti** vise à perfectionner les compétences des artisans en architecture et patrimoine ainsi que celles des ouvriers spécialisés afin qu'ils puissent intervenir dans un contexte de conservation patrimoniale. Les neuf métiers d'art cités plus haut sont ciblés.³

Le projet-pilote de cette formation AEC a été lancé en janvier 2021, en formule hybride combinant cours en ligne et cours en atelier. La première cohorte officielle du programme débutera le 15 novembre 2021.

² Rapport du Vérificateur général du Québec, 2020, Sauvegarde et valorisation du patrimoine immobilier. En ligne: https://www.vgq.qc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/163/vgq_tome-juin2020_ch03_web.pdf.

³ En savoir plus sur cette formation: <https://www.cvm.qc.ca/formation/metiers-dart-du-patrimoine-bati-nt-j00/>.

En développant cette formation, le CMAQ explore encore davantage les liens entre la formation de la relève artisanale et les besoins en restauration des bâtiments patrimoniaux. Entre autres, des projets pratiques en situations réelles sont sélectionnés afin de permettre aux apprenants de mettre en pratique les techniques propres à leur métier tout en participant à la restauration de bâtiments qui ont des besoins d'entretien et de restauration.

À ce titre, le vaste site de **l'ancien hôpital Royal Victoria** met en lumière d'importantes lacunes dans l'entretien du patrimoine et pourrait devenir un haut lieu des bonnes pratiques en matière de restauration. Voilà une occasion exceptionnelle de former une relève artisanale tout en entretenant un lieu afin de le léguer aux générations futures.

3. Nos propositions

3.1 Les artisans : des alliés essentiels de la restauration

Le patrimoine bâti exige des interventions de conservation à la fois spécialisées et respectueuses des lieux. Pour ce faire, les artisans en l'architecture et patrimoine sont des acteurs clés. Non seulement connaissent-ils et reconnaissent-ils les méthodes et matériaux anciens, mais ils ont aussi préservé et développé une expertise fine des techniques anciennes. Ils savent agir avec justesse et créativité pour répondre aux exigences et aux défis inhérents à chaque projet. Fondamentalement, c'est le rapport culturel au bâtiment qui les caractérise et les distingue : la connaissance de l'histoire, de l'architecture et des régionalismes dont ils font preuve est remarquable. À cela s'ajoute une méthodologie de travail particulière et adaptée à la conservation du patrimoine bâti incluant l'analyse des besoins, la recherche documentaire et la documentation du travail de restauration ou de reproduction.

Les artisans professionnels sont ainsi des alliés naturels de la restauration du patrimoine bâti et sont habitués de travailler au cœur de vastes équipes multidisciplinaires afin de contribuer à l'excellence des projets.

Bien que la Commission de la construction du Québec reconnaisse que les artisans professionnels peuvent travailler dans leurs champs de spécialité sur les chantiers de construction, les artisans sont souvent désavantagés par un processus d'appel d'offres public lourd qui ne leur permettent pas toujours de déposer des soumissions et des offres de services, alors qu'ils seraient des travailleurs appropriés afin de réaliser les travaux.

C'est pourquoi le CMAQ propose que les appels d'offres pour le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria comporte une clause qui décrit spécifiquement les types de sous-traitants et les compétences obligatoires pour les diverses interventions sur les éléments du patrimoine bâti. Les entrepreneurs généraux qui soumissionnent seront alors tenus d'engager des artisans compétents et reconnus afin de réaliser certaines interventions, ce qui garantirait une meilleure qualité d'exécution. Un suivi adéquat de la part du donneur d'ouvrage au long des travaux serait également important afin de valider que cette clause est bien respectée.

L'institut Allan Memorial est considéré comme l'un des ensembles les plus remarquables de Montréal en raison de la qualité exceptionnelle de sa conception architecturale, de même que celle de ses écuries, de la maison du gardien ainsi et de son mur d'enceinte. Afin de préserver le caractère patrimonial de cet ensemble, des interventions réfléchies et exécutées avec soin par des artisans sont essentielles.

Mentionnons qu'en ce moment, certaines portions de l'enceinte du bâtiment, le bâtiment en lui-même et l'écurie sont dans un état de dégradation avancé.

Recommandations

Considérant le caractère exceptionnel du site de l'ancien hôpital Royal Victoria et l'importance de conserver ses éléments d'origines;

Considérant l'expertise pointue développés par les artisans des métiers d'art du patrimoine;

Considérant que la nature des entreprises des artisans constitue un désavantage dans le cadre des appels d'offre public pour des travaux en patrimoine;

Le CMAQ propose :

- › que soit intégré des clauses spécifiques facilitant l'intégration de la main-d'œuvre des artisans professionnels dans les appels d'offres pour la restauration des bâtiments du site du Royal Victoria.
- › de faire l'embauche d'artisans et d'artisans professionnels qualifiés afin de réaliser les opérations de reproduction et/ou de restauration, en plus de faire appel à des experts en conservation-restauration.

3.2 Un usage transitoire plaçant les artisans au cœur du site

L'occupation des bâtiments et leur usage ont un impact significatif sur leur conservation et leur vitalité. Il s'agit d'un enjeu majeur sur le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, dont plusieurs bâtiments sont à ce jour vacants et continuent par le fait même de se détériorer.

Tel que souligné dans le Plan directeur, quatre (4) enjeux d'aménagement présentent des défis pour la réhabilitation des espaces du site. En effet, la réhabilitation du lieu doit entre autres respecter et valoriser les éléments patrimoniaux, tout en rendant l'ensemble accessible et fonctionnel.

Pour répondre à ces enjeux, le CMAQ propose l'idée d'occuper de manière *transitoire* certains bâtiments du site par des ateliers d'artisans professionnels.

L'occupation transitoire, tel que défini par ENTREMISE, « est une stratégie immobilière complémentaire qui consiste à occuper rapidement et tel quel un bâtiment vacant afin de tester, enrichir ou bâtir un projet pérenne. À vocation collective et abordable, l'occupation transitoire fédère une communauté d'occupants dans un bâtiment pour quelques mois ou quelques années et participe ainsi à protéger le bâtiment, réactiver la vie locale et, pourquoi pas, préfigurer une vocation pérenne. »⁴

En bref, il s'agit d'une solution viable pour prolonger la vie d'un bâtiment tout en répondant à un besoin social, une solution en phase avec les principes du développement durable⁵.

L'occupation de bâtiment vacants sur le site du Royal Victoria par des artisans répondrait à deux enjeux majeurs de notre milieu, soit (1) **l'accès à des ateliers abordables** et (2) les **besoins d'espace de formations** pour les métiers d'art du patrimoine. Combiner aux besoins de restauration du site en soi, il nous apparaît que des espaces destinés à la reproduction, restauration de pierres de taille, de boiseries, de plâtre et d'autres éléments du patrimoine font sens avec le lieu.

L'ACCÈS À DES ATELIERS ABORDABLES

Depuis plusieurs années, les artisans et artisanes de la métropole sont confrontés à un problème de précarité quant aux espaces disponibles qui sont destinés aux ateliers d'artisans. Cette situation s'explique principalement en raison de l'inflation

⁴ <https://entremise.ca/a-propos>

⁵ Ordre des architectes du Québec, « Occupation temporaire ou transitoire : préserver un bâtiment, bâtir une communauté », Magazine Esquisse, printemps 2021, vol. 32, no. 1. En ligne : <https://www.oaq.com/article-magazine/occupation-temporaire-ou-transitoire-preserver-un-batiment-batir-une-communaute/>.

immobilière dans plusieurs secteurs de la ville ainsi que des zones qui limitent la tenue d'activités qui génèrent une certaine nuisance (bruits, poussière, par exemple). La crise sanitaire et la crise du logement dans la métropole ne font qu'accentuer cette situation pourtant décriée depuis plusieurs années déjà.

Les artisans des métiers d'art ont des besoins d'ateliers spécifiques en fonction de leur pratique. Certaines pratiques peuvent produire du bruit et de la poussière (la taille de pierre par exemple). D'autres nécessitent de grande quantité d'eau, ou encore des outillages adaptés, comme c'est le cas en ébénisterie. Pour certains artisans, la fabrication des pièces demande des espaces hauts et vastes, qu'on pense à la fabrication d'escalier ou de charpentes de bois, à la fabrication de sculpture monumentale, etc. Il existe peu d'espaces vacants, abordables et adaptés à ces pratiques à Montréal, pour ne pas dire aucun.

Par son emplacement, son histoire et sa configuration, certaines portions du site de l'Ancien Hôpital Royal Victoria possèdent des caractéristiques compatibles avec les besoins des artisans en matière d'atelier :

- Volumétrie et hauteur des plafonds
- Plancher de béton (section moderne)
- Entrée d'eau / électricité de haut voltage
- Luminosité grâce à la fenestration
- Accès à un débarcadère
- Accès à un monte-charge

Les sections plus modernes du site pourraient ainsi intégrer des activités de productions rentables qui font vivre les lieux et qui s'inscrivent en continuité avec son histoire et ce, pendant la durée des travaux de réhabilitation du site.

Ajoutons que des artisans ont développé des habiletés techniques afin d'adapter eux-mêmes les lieux qui s'offrent à eux, en fonction de leur besoin, suivant les normes en vigueur. Un bon exemple de cette réalité est le cas de Les Forges de Montréal. Situé dans l'ancienne station de pompage Riverside, ce projet montre comment l'intégration d'un atelier de production artisanale, d'un musée, d'une école, dans un lieu patrimonial, peut être à la fois organique avec son milieu et devenir une source d'attractivité.

Le site de l'Ancien Hôpital Royal Victoria pourrait également devenir un lieu de production en métiers d'art, un lieu de rencontre pour les citoyennes et citoyens, un lieu de recherche et d'expérimentation des matériaux, un lieu d'apprentissage des métiers d'art.

Nous croyons essentiel de créer une vitrine des métiers d'art au sein de notre métropole, pour rendre accessibles à la population les savoir-faire et les lieux de création pour la communauté. Les artisans ont un rôle clé à jouer dans la définition et l'appropriation de l'identité d'une population. Ils peuvent être des partenaires d'éducation pour reconnecter les jeunes générations avec la matière. Les artisans sont aussi des acteurs économiques importants sur un territoire à une échelle locale, régionale, nationale, et même internationale.

BESOINS D'ESPACE DE FORMATIONS POUR LES MÉTIERS D'ART DU PATRIMOINE

Le CMAQ soulève depuis de nombreuses années le manque de main-d'œuvre qualifiée afin d'intervenir adéquatement sur le patrimoine bâti au Québec. Avec la mise en place l'**attestation d'études collégiales en métiers d'art du patrimoine bâti** avec le Cégep du Vieux-Montréal, le CMAQ est à la recherche de lieux de formations et de projets réels. Ces derniers permettraient aux apprenants, accompagnés des artisans professionnels, d'étudier les composantes, de procéder à des échantillonnages, de procéder à des opérations d'entretien, de consolidation, de restauration et de reproduction d'éléments existants.

À l'image des Grands Ateliers⁶, où l'on réunit à la fois des professionnels de l'architecture et du bâtiment, des ateliers de charpenterie, de métallerie et où on place la pédagogie au cœur du concept, Montréal a grand besoin d'un lieu stratégique et intégré de formation des métiers du patrimoine bâti.

Quelques éléments pouvant être intégré aux ateliers transitoires :

- Espace de production pour les restaurations pour le site du Royal Victoria;
- Espace de médiation culturelle sur les métiers d'art du patrimoine ouvert au public;
- Espace de transmission et d'apprentissages des techniques de métiers d'art de l'architecture et du patrimoine (AEC en métiers d'art du patrimoine bâti);
- Espace d'expérimentation pour des divers matériaux de fabrication;
- Etc.

⁶ <https://www.lesgrandsateliers.org/concept-des-grands-ateliers/>.

Recommandations

Considérant que les projets d'occupations transitoires ont fait leur preuve à de nombreuses occasions en territoire montréalais;

Considérant que l'occupation transitoire permet d'animer des lieux vacants, de faire de la médiation culturelle et de développer le sentiment d'appartenance des citoyens envers un lieu;

Considérant que l'accès à des espaces d'ateliers d'artisans abordables dans la métropole est un enjeu majeur pour le secteur;

Considérant la création d'une nouvelle AEC en métiers d'art du patrimoine bâti et une pénurie de lieu physique adapté pour réaliser les formations pratiques;

Considérant les besoins importants en termes de restauration du site du Royal Victoria;

Le CMAQ propose:

- > que soit analysé la possibilité d'offrir des espaces de travail abordables aux artisans professionnels dont les activités permettent de former une relève dans leur métier.
- > que soit encouragé l'occupation transitoire des bâtiments vacants par des ateliers d'artisans en intégrant cette approche dès maintenant dans l'échéancier évolutif du site.
- > que des ateliers d'artisans soit considéré comme un atout facilitant la restauration des portions du site sur place et la médiation culturelle autour des métiers du patrimoine pendant la période transitoire.

3.3 Une vision inclusive liant patrimoine et développement durable

Le rôle des ateliers d'artisans dans le développement d'une métropole écoresponsable et sobre en carbone nous apparaît clair : soutenir la création d'objets et d'ouvrages qui répondent aux besoins de la communauté, qui soient fabriqués selon des standards de qualité élevés, garants de la durabilité, et qui soient produits à une échelle humaine est un gage d'avenir pour le développement d'une ville écoresponsable et tournée vers l'avenir.

Il en va de même pour les artisans qui contribuent à la restauration de notre patrimoine bâti. Nombreuses sont les études qui démontrent que la restauration et la réhabilitation des bâtiments anciens, à l'instar de la démolition et de la reconstruction à neuf, sont plus écologiques et durables dans le temps⁷. Restaurer le patrimoine bâti crée non seulement de l'emploi, mais permet de transmettre à une future génération un legs du passé tout en générant un pôle d'attractivité touristique.⁸

L'une des valeurs fondamentales véhiculées par le secteur des métiers d'art est la consommation locale et écoresponsable, valeur qui est souhaitable en milieu urbain. C'est pourquoi il nous apparaît important de souligner que la requalification et la restauration du site de l'ancien Hôpital Royal Victoria devraient, à notre avis, être envisagées selon les principes de développement durable, en favorisant l'usage de matériaux et de savoir-faire en cohérence avec la construction d'origine, mais aussi en privilégiant la réhabilitation plutôt que la destruction d'éléments existants.

Recommandations

Considérant que la restauration et la réhabilitation des bâtiments anciens – à l'instar de la démolition et de la reconstruction à neuf, sont garants d'un développement durable,

Le CMAQ propose :

> qu'une vision d'aménagement global soit réalisée en plaçant le patrimoine et le développement durable au cœur du projet. En prenant appui sur le projet du Nouveau Vic par l'Université McGill, cette vision pourrait inclure une définition holistique du patrimoine et faire preuve de flexibilité dans la conversion des bâtis existants.

⁷ Cela étant le cas, bien entendu, pour les structures qui sont encore en état de le permettre.

⁸ Voir à ce propos le magazine de l'ordre des architectes du Québec, esquisse, dossier : protéger nos ensembles patrimoniaux, hiver 2020-2021. En ligne : <https://www.oaq.com/magazine-esquisses/archives/protoger-nos-ensembles-patrimoniaux/>.

4. Conclusion

Le Conseil des métiers d'art du Québec est enthousiaste à l'idée de voir fleurir un projet rassembleur et culturel sur le site emblématique de l'ancien hôpital du Royal Victoria. L'emplacement du site, sa qualité architecturale exceptionnelle et son histoire en fait un lieu phare incontournable pour les montréalais, mais aussi pour les visiteurs à venir. Le site demande une attention particulière quant à sa conservation et à sa restauration, dont les artisans professionnels sont des partenaires privilégiés incontournables.

Si le patrimoine fait l'actualité de manière désolante depuis plusieurs années, le site du Royal Victoria a quant à lui le potentiel de changer la mise, de devenir un exemple, de devenir un symbole de réussite et un lieu pour former une relève artisanale qualifiée en patrimoine. Le site est un véritable legs aux générations futures et pour cela, il commande des interventions exemplaires et des usages aux bienfaits de la collectivité.